

Image not found or type unknown



Litige de paiement sur un jeu en ligne par internet

Par **dorotine**, le **29/03/2008** à **09:52**

bonjour

j'ai joué sur internet sur un jeu en ligne et j'ai gagné 200 euro mais pour recevoir mon gain par virement bancaire on me demande de remplir un formulaire d'autorisation signé accompagné d'une photocopie de ma carte bancaire et de ma carte d'identité est ce légal et dois je le faire sachant qu'ils ont déjà mes coordonnées bancaires puisque je misais par carte
merci de votre réponse